



XI^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

Québec, Canada

Du 6 au 9 septembre 2011

Commission de l'économie, du commerce, du travail, de la compétitivité et des blocs commerciaux

Résolution

NOUS, les parlementaires des Amériques réunis à Québec, au Canada, dans le cadre de la XI^e Assemblée générale de la Confédération parlementaire des Amériques :

TENANT COMPTE du fait que la mondialisation est un processus économique complexe qui soumet les États à la concurrence sur un marché toujours plus diversifié, au sein duquel certaines stratégies liées au taux de change placent les nations qui ne réussissent pas à s'adapter à ces changements dans des conditions défavorables au progrès et au développement économiques.

PRENANT EN CONSIDÉRATION que dans une économie mondialisée, l'émergence d'un contexte favorable à l'ouverture des marchés correspond à une phase particulière du système capitaliste dans laquelle les marchés nationaux s'avèrent trop étroits pour permettre le processus d'accumulation et d'accroissement du capital.

ESTIMANT que les Amériques ont fait preuve d'une grande résistance lors de la récente crise économique mondiale, ce qui reflète la compétitivité de la région.

CONSIDÉRANT les progrès notables réalisés par plusieurs pays des Amériques en vue d'améliorer et de renforcer les fondements de la compétitivité au sein de leur économie, notamment le Brésil, la Colombie, le Pérou, l'Argentine et l'Équateur.

METTANT EN RELIEF que, pour être considérablement concurrentiels, les pays doivent renforcer les douze piliers de la compétitivité, à savoir : les institutions; les infrastructures; l'environnement macroéconomique; la santé et l'éducation primaire;

l'éducation supérieure et la formation professionnelle; l'efficacité des marchés des biens; l'efficience du marché du travail; la croissance des marchés financiers; la disponibilité technologique; la taille du marché; la sophistication des affaires et, en dernier lieu, l'innovation.

RAPPELANT que le Chili, dont l'économie est la plus concurrentielle d'Amérique latine, a mis en œuvre au cours des dernières années un processus de libéralisation et d'ouverture des marchés, lequel a permis d'accroître sensiblement l'efficacité des marchés des biens et du travail.

INSISTANT sur le fait que les États doivent implanter un ensemble de politiques macroéconomiques solides et maintenir un climat de transparence institutionnelle pour être concurrentiels, ce qui se traduit à court terme par une plus grande stabilité économique qui permettra la croissance des économies.

NOUS DÉCIDONS DE :

PROMOUVOIR la compétitivité des États au moyen de mécanismes législatifs favorisant la promotion des valeurs des Amériques dans d'autres continents, la mise en valeur de projets conjoints de développement scientifique et technologique, les investissements en infrastructures, l'élimination des barrières commerciales grâce à des accords préférentiels régionaux, et ce, en vue d'améliorer la qualité de vie de tous les citoyens des Amériques, sans brimer la souveraineté des pays.

FAVORISER la transparence et la disponibilité de l'information sur le marché international, créant ainsi des mécanismes d'échange permettant de soutenir des mesures qui assurent la stabilité et le développement des petites et des moyennes entreprises face aux monopoles transnationaux.

SOUTENIR les occasions d'affaires qui tiennent compte du niveau de développement et de la taille des différentes économies du continent.

METTRE SUR PIED à l'échelle régionale des initiatives d'intégration favorables au commerce international dans le but de former un espace économique commun à toutes les Amériques.